

Politique

Au tribunal de Béthune, ce mardi 6 novembre

Solidarité avec un militant antifasciste

Le 17 juin, au soir du second tour de l'élection législative, la police arrêta six militants antifascistes à Hénin-Beaumont. L'un d'eux comparaitra devant le tribunal correctionnel de Béthune ce 6 novembre à partir de 13h30.

Le 17 juin dernier, des militants de l'antifascisme se dirigeaient vers l'hôtel de ville d'Hénin-Beaumont où devaient être proclamés les résultats de l'élection dans la 11^e circonscription du Pas-de-Calais. Le 2^e tour y opposait Philippe Kemel (PS) à Marine Le Pen (FN). Ils n'en ont pas eu l'opportunité. Arrêtés, placés en garde à vue au commissariat de Lens, ils n'en sont sortis que le lendemain. L'un d'eux, Sébastien, est aujourd'hui poursuivi pour port d'arme de sixième catégorie (une matraque télescopique) avec « circonstance aggravante » car une autre personne du groupe portait un couteau. Il s'agit d'un mineur « qui ne

semble plus être inquiété pour le moment », fait remarquer le collectif de soutien à Sébastien créé pour la circonstance. « Ce soir-là, nous marchions calmement vers la mairie. Nous pensions que Marine Le Pen allait être élue. Ils nous semblaient importants de marquer le coup », souligne Sébastien.

Du sursis ?

Une façon pour les militants antifascistes de manifester leur indignation. Le groupe défile dans le calme. Ni provocation ostentatoire, ni raid tapageur... Or « quatre voitures de police nous ont empêchés d'atteindre

notre but ; ce qui me fait dire que leur intervention était préméditée », poursuit-il.

Pour son comité de soutien, à travers cette inculpation, « l'Etat reproche à Sébastien et aux militants antifascistes d'avoir osé penser pouvoir se défendre en cas d'agression de bandes néonazies. L'Etat veut faire croire que les antifascistes seraient des personnes pratiquant une violence gratuite, qui ne cherchent que le désordre. La réalité est que depuis des semaines, les militants du Front National et d'autres groupes radicaux multipliaient les agressions et les pressions sur des militants de gauche en général, et ciblaient plus particu-

lièrement les activistes antifascistes ». Egalement poursuivi pour refus de prélèvement génétique (ADN), Sébastien, pour ce dernier motif, peut être théoriquement sanctionné d'un an de prison et de 15.000 euros d'amendes.

Pour le port de la matraque, il risque « dix ans de prison et 3.750 euros d'amende », selon son avocat, du barreau de Béthune. « L'infraction étant caractérisée », l'avocat plaidera « le fait que mon client travaille, n'a pas de casier judiciaire et n'est pas un délinquant ». Aussi Sébastien risque-t-il plus probablement d'écoper d'une « peine de prison avec sursis et d'une amende ». A moins que la mobilisation incite la Justice à plus de clémence. Des dérapages lors du rassemblement « pourraient avoir l'effet contraire. Les juges pourraient faire de ce dossier un exemple », craint son avocat qui préfère que l'on ne cite pas son nom. Ambiance...

Une valeur symbolique

Pourtant l'enjeu de ce procès est éminemment politique, pour le Comité de Vigilance antifasciste 62 à l'initiative de la manifestation héninoise de juin. « Le procès de Sébastien aura une valeur particulière. En faisant passer les antifascistes pour des fauteurs de troubles, le but de l'Etat est de nous isoler du peuple. En cette période de crise du capitalisme, les fascistes profitent de son désarroi et de sa misère pour tenter de détourner sa colère : le nationalisme est une arme puissante pour empêcher la classe ouvrière de se libérer de ses chaînes ».

Jacques KMIECIAK

Valenciennes : comment voler la République légalement

Une cinquantaine de citoyens sont venus échanger sur le thème de l'évasion fiscale avec le sénateur Eric Bocquet le 24 octobre à Valenciennes (lire aussi en « Citoyens associés », page 8). L'ancien rapporteur de la commission d'enquête sénatoriale sur l'évasion fiscale leur a présenté le rapport publié en juillet. « Il a montré avec le brio du professeur que chacun lui connaît comment les impôts pèsent sur les plus pauvres au travers de la TVA, comment l'impôt sur le revenu est inégalitaire - plus le revenu est important plus le pourcentage d'imposition est faible -, comment les grandes sociétés du CAC 40 échappent pratiquement à l'impôt sur les sociétés contrairement aux PME », note le conseiller général (PCF) Jean-Claude Dulieu.

Le Valenciennais fait le lien avec l'actualité : « alors qu'il y a chaque jour plus de 1.000 nouveaux chômeurs en France, que dame Parisot réclame de la compétitivité, que notre gouvernement auto mutilé par le vote du traité européen (...) invente nouvelles tailles et gabelles, nos riches volent légalement la République (à hauteur de) 50 milliards d'euros (le montant de l'évasion fiscale évalué par la commission, ndlr) ».

Villeneuve d'Ascq : le Front de Gauche se développe dans la durée

Avec plus de 15 % des voix pour Mélenchon au premier tour de l'élection présidentielle, Villeneuve d'Ascq représente un terrain favorable aux idées du Front de gauche. Pendant la campagne présidentielle, le Front de Gauche avait multiplié les initiatives en direction des habitants et des militants proches du PCF et du Parti de gauche : débats, assemblées citoyennes, tracts, opération de promotion de « Liberté » dans le métro... Six mois après l'élection, les militants poursuivent cet ancrage au près des habitants. « Le Front de Gauche s'implique dans de nombreux collectifs, pour le retour en régie publique de l'eau et la gratuité des premiers mètres cubes (dans la métropole lilloise, ndlr), solidarité avec les Roms (lire en page 7), opposition au traité sur la stabilité, la coordination et la gouvernance (TSCG)... », ont rappelé ses militants lors d'une conférence de presse le 20 octobre.

Une assemblée citoyenne sur le thème « le plein emploi, c'est possible ! Un travail pour chacun et chacune ! », se tiendra vendredi 16 novembre à 19 h, salle de l'Age d'Or à Annappes. Elle est bien sûr ouverte à tous.

Les Jeunes communistes doublent leurs effectifs

« Campagne pour les transports gratuits », « défense de l'Education nationale », « crise du capitalisme », « lutte contre les guerres impérialistes », les thèmes de discussion et de travail étaient nombreux qui ont animé les débats de la conférence fédérale des Jeunes Communistes du Nord, à l'Espace Marx Nord/Pas-de-Calais, à Hellemmes, près de Lille, les 27 et 28 octobre. Venus de la métropole lilloise, du Cambrésis, du Douaisis et du Dunkerquois, ils étaient près d'une centaine de militants à s'être déplacés pour préparer l'Assemblée nationale des animateurs locaux du Mouve-

ment des Jeunes Communistes de France (MJCF) qui aura lieu en novembre et qui définira les grandes orientations politiques et structu-

relles de l'organisation. Après les campagnes électorales - présidentielle et législative - les effectifs de l'organisation ont doublé en deux

ans, selon le bilan présenté par Edouard Hayaume, secrétaire fédéral de la JC dans le Nord. Forte de 400 membres environ dans le Nord, l'organisation attire lors des grands événements, comme le meeting de Jean-Luc Mélenchon, le 27 mars 2011 à Lille, où 90 adhésions y ont été réalisées en quelques heures.

Mais ce résultat ne doit pas être réduit à ces temps forts. Il est aussi la conséquence des nombreuses actions et campagnes menées par les militants de la JC contre l'austérité, le chômage, la casse de l'Education. Sur tous les fronts, un objectif se dégage : qu'il s'agisse du travail associatif, syndical ou politique, les JC ambitionnent de créer une dynamique populaire et unitaire.

• Contact/adhésion : jeunes.comunistes59@gmail.com



Une centaine de militants ont participé à la conférence fédérale des Jeunes communistes du Nord le week-end dernier à Hellemmes, dans les locaux rénovés de l'Espace Marx.

C'est dit!



→ par Eric Bocquet. Sénateur du Nord

Réveille-toi Ronny... ils sont devenus fous !

Dans le cadre de la discussion du projet de loi de financement de la Sécurité Sociale (PLFSS) actuellement en cours au Parlement, le gouvernement prévoit une hausse des taxes sur la bière qui devrait rapporter 480 millions d'euros. Depuis 1976, la consommation de bière a déjà diminué de 38 % ; elle représente 16 % de la consommation d'alcool en France. Loin de moi ici l'idée de tomber dans un argumentaire populiste, démagogique qui ferait l'apologie de l'abus de la consommation d'alcool dans notre pays.

Franchement, si cette disposition était adoptée, cela serait d'abord un mauvais coup supplémentaire porté au pouvoir d'achat des gens, ce serait aussi viser une boisson « populaire » dans le vrai sens du terme, conviviale et festive dans la modération. Au premier trimestre de 2012, l'activité champagne du groupe de luxe LVMH (Veuve Clicquot Ponsardin, Moët et Chandon, Dom Pérignon...) a connu une croissance de 5 %. Entre 2007 et 2011 le chiffre d'affaires du groupe est passé de 16,5 à 23,5 milliards. Vous avez vu passer une crise, vous ?

En entendant cette proposition de hausse des taxes sur la bière, j'ai eu soudain une pensée nostalgique pour notre regretté Ronny Coutteure qui avait un tel talent pour faire l'éloge de la bière. Oui, réveille-toi Ronny... LVMH... Ça vous dit quelque chose, non ? Mais bien sûr, son propriétaire n'est autre que Bernard Arnault, quatrième fortune du monde, vous vous souvenez ? Je comprends maintenant l'empressement de ce monsieur à demander la nationalité belge, rien à voir avec une exil fiscal, non : il adore la bière et en Belgique ils en connaissent un rayon. Il rêvait en fait de déguster une bonne bière sur la Place de Brouckere à Bruxelles, histoire de s'encanailler un peu avec le « populo » local. Au fond, la bière c'est un peu la « Veuve Clicquot » du pauvre... Sacré Bernard !